

ORLY *notre ville*



Journal municipal de la ville d'Orly

ENVIE D'AGIR POUR VOTRE VILLE ?

DEVENEZ
CONSEILLER DE QUARTIERS

PAGE 6

SOMMAIRE



13



06



16



24

En direct avec les Orlysiens

Soyez acteur de votre ville!
Retrouvez-nous sur le web et sur Facebook.



www.mairie-orly.fr



facebook.com/villeorly

Dans ce numéro

- 04 Arrêt sur images
- 06 À la Une
- 10 L'actualité
- 14 Zoom sur
- 16 Culture
- 17 Jeunesse
- 18 Vie des quartiers
- 19 Économie
- 20 Sport
- 21 Associations
- 22 Santé
- 23 Seniors
- 24 Rencontre
- 26 Mémoire
- 28 Conseil municipal
- 29 Expressions
- 30 Orly pratique



L'ÉDITO

Installation des nouveaux Conseils de quartiers - octobre 2016



Merci aux citoyens qui s'engagent pour Orly

Cette année, les Conseils de quartiers fêtent leurs dix années d'existence à Orly. Dix années où de nombreux Orlysiens auront donné de leur temps, de leur énergie, de leur inventivité pour contribuer au vivre ensemble et pour améliorer la vie de chacun dans son quartier. Je les en remercie vivement.

Leur dernier mandat arrivant à son terme, il est temps de procéder à leur renouvellement. J'appelle toutes les volontés, tous les Orlysiens qui souhaitent s'engager pour leur ville à faire acte de candidature. Vous trouverez dans ce journal toutes les informations pratiques pour devenir les prochains conseillers de quartiers de votre ville.

Parmi leurs actions phares, les Conseils de quartiers ont été à l'initiative ou partenaires de grands moments de convivialité. Cette année encore, ils s'associeront aux fêtes des

voisins qui s'organiseront du 25 mai au 23 juin et aux deux parades de la fraternité portées par l'association Passerelle Orly-sud les 20 et 27 juin.

Les 8, 9 et 10 juin, nous aurons l'occasion de nous rencontrer lors d'Orly en fête au parc Méliès avec ses spectacles féériques et la présence des associations de la ville ou encore lors des fêtes des écoles.

Comme chaque année, les mois de mai et de juin seront rythmés dans notre ville par les festivités et les moments de partage. J'espère avoir le plaisir de vous y rencontrer.

Christine Janodet
Maire d'Orly
Conseillère départementale

ORLY notre ville
JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ORLY

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
Christine Janodet

ÉDITEUR
Mairie d'Orly
7, avenue Adrien Raynal
94310 ORLY
Tél.: 01 48 90 20 00
www.mairie-orly.fr

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION
Laurent Monnier

RÉDACTRICE EN CHEF
Lucie Plantade

COMITÉ DE RÉDACTION
Vincent Reberjoux, Patricia Delon, Lucie Plantade, Laurent Monnier et les services municipaux.

RÉDACTION
Lucie Plantade, Ophélie Gallas, Laurent Monnier, Christine Vainqueur, Cécile Briant, La relation équitable.

PHOTOS
Corinne Guidal, Faiseur d'images, La relation équitable.

SECRETARIAT
Tél.: 01 48 90 20 95

CONCEPTION GRAPHIQUE, MAQUETTE
L'Ours en Plus
www.loursenplus.fr
Tél.: 06 82 41 30 87

IMPRIMEUR
RAS
Avenue de Tissonvilliers
95400 Villiers-le-Bel
Tél.: 01 39 33 01 01

PUBLICITÉ
Direction de la communication

TIRAGE
11 600 exemplaires

ISSN
0397-3751

ENVIRONNEMENT
Ce document est imprimé sur papier PEFC. 10-31-1 300

DISTRIBUTION
Vous ne recevez pas le journal municipal dans votre boîte aux lettres?
Merci de nous le signaler en envoyant un mail à orlynnotreville@mairie-orly.fr, en précisant votre adresse postale et le(s) numéro(s) non distribué(s).

TARIF
1,52 euros

ARRÊT SUR IMAGES TEMPS FORTS À ORLY



1



2



3



4

08 AU 10 MARS DROITS DES FEMMES

Les différents événements organisés en partenariat avec la ville d'Orly dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes ont connu un beau succès : Journée 100 % au féminin au forum Neruda 1, Journée de la boxeuse 2, exposition L'Esserre Donna de Simonetta Fontani 3, Les femmes marocaines à l'honneur 4 ...

Plus de photos sur la page facebook Ville d'Orly.



1



1



2

24 MARS BIENVENUE À ORLY !

Le 24 mars était placé sous le signe de l'accueil à la mairie d'Orly. En début de matinée, une quarantaine de nouveaux habitants ont été conviés à découvrir les services municipaux et la commune lors d'un petit-déjeuner et d'un parcours à travers la ville 1. 29 Orlysiens ayant récemment obtenu la nationalité française ont ensuite été reçus et félicités par la maire d'Orly, Christine Janodet, et plusieurs élus lors d'une « cérémonie de la citoyenneté » 2.



31 MARS CHASSE AUX ŒUFS

Parents et enfants sont venus nombreux participer à la grande chasse aux œufs organisée par le Parc intercommunal du Grand Godet.



23 FÉVRIER

LA CITOYENNETÉ RÉCOMPENSÉE

Cinq jeunes de 8 à 16 ans ont été récompensés suite à leur participation au projet « Si j'étais président », lors d'une cérémonie à l'Assemblée nationale. Accompagnés par les équipes jeunesse de la ville, ils avaient écrit et chanté un rap sur les moyens d'améliorer la vie des citoyens.

Le député Pierre-Alain Raphan a remis à Hamide Kermani, adjoint au maire chargé de la jeunesse, le « prix de la ville de France ayant le plus soutenu les actions de citoyenneté en faveur de sa jeunesse ».



19 MARS

COMMÉMORATION

Citoyens, anciens combattants et élus étaient réunis afin de commémorer le 56^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.

24 FÉVRIER

NOCES DE PLATINE

La mairie d'Orly a accueilli une cérémonie pour célébrer les 70 ans de mariage de Maria et Filippo Ianelli. Habitants de la commune depuis 1969, originaires d'Italie, les deux époux ont eu ensemble 6 enfants, qui leur ont donné 18 petits-enfants et 29 (bientôt 30 !) arrière-petits-enfants.





LES CONSEILLERS DE QUARTIERS SONT LES PORTE-PAROLE DE LA POPULATION AUPRÈS DES ÉLUS. ILS FONT DES PROPOSITIONS ET AGISSENT POUR AMÉLIORER LA VIE LOCALE.

ENVIE D'AGIR POUR VOTRE VILLE ? DEVENEZ CONSEILLER DE QUARTIERS

Vous souhaitez vous investir dans la vie de votre quartier ? Vous avez des idées ? Vous aimeriez prendre part aux petits et grands projets pour améliorer votre cadre de vie et celui de vos voisins ? Rejoignez les Conseils de quartiers en proposant votre candidature avant le 13 juillet 2018.

La ville d'Orly dispose de trois Conseils de quartiers, qui couvrent les secteurs Est, Centre et Ouest de la commune. Ils seront renouvelés en septembre prochain. Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 13 juillet 2018 pour participer au tirage au sort. Tous les habitants peuvent se proposer. Les responsables des associations locales peuvent aussi candidater, de même que les acteurs économiques du territoire (entrepreneurs, commerçants...).

AGIR POUR SON QUARTIER

Les Conseils de quartiers sont des instances de concertation. Ce sont des lieux d'échange pour les habitants, les acteurs associatifs et les commerçants. Ils permettent de **débattre des grands projets portés par la municipalité**. Ils sont aussi l'occasion d'**aborder tous types de sujets de proximité** : sécurité routière, stationnement des véhicules, propreté, fêtes de quartiers, aménagements de jardinières et de squares....

Tout au long de leur mandat, les conseillers se font le relais d'idées ou de problématiques qu'ils ont identifiées près de chez eux. Ils sont aussi des interlocuteurs clés pour les habitants puisque, très au fait des projets à l'œuvre dans leurs quartiers, ils sont capables de les renseigner sur divers sujets.

UN INVESTISSEMENT PERSONNEL À LA CARTE

En fonction du temps dont vous disposez, en tant que conseiller de quartiers, **vous pouvez soit participer uniquement aux réunions plénières, soit être investi d'une mission sur un sujet qui vous tiendrait à cœur** : organisation de la fête des voisins, d'une fête de fin d'année, participation à un groupe de travail sur une thématique donnée...

Les réunions des Conseils de quartiers sont généralement au nombre de trois par quartier et par an, auxquelles s'ajoutent deux Conseils interquartiers annuels.

À RETENIR

- ✓ Conseil de quartiers = s'investir pour sa ville
- ✓ Tout le monde peut se proposer
- ✓ Candidatures jusqu'au 13 juillet 2018
- ✓ Tirage au sort en septembre 2018



PAROLE D'ORLYSIENNE POURQUOI DEVENIR CONSEILLER DE QUARTIERS ?

« J'ai eu envie de rejoindre le Conseil de quartiers pour être actrice de la vie de quartier et de la ville, pour partager et confronter des idées et pour avoir une démarche complémentaire de celle de représentante de parents d'élèves que j'avais déjà.

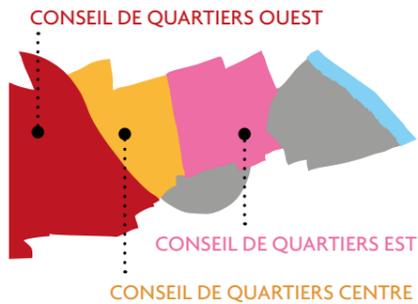
Grâce aux Conseils de quartier, j'ai pu sensibiliser la municipalité sur des problèmes d'entretien et de sécurité que rencontraient les résidents. »



Brigitte Kuipou,
Conseil de quartiers
Est



UNE VILLE, TROIS SECTEURS



La ville d'Orly a été divisée en trois parties.

Le Conseil de quartiers Est couvre un secteur allant des bords de Seine à l'avenue des Martyrs de Châteaubriant. Il comprend les quartiers : Bords de Seine, Sablière, Navigateurs, Les Saules, Aviateurs, Fer à Cheval, Nouveau Calmette, Tilleuls, Terrasses, Faisanderie, Anotera, Lopofa, Chandigarh (côté pair) et avenue des Martyrs de Châteaubriant.

Le Conseil de quartiers Centre se concentre sur une zone allant de l'avenue des Martyrs de Châteaubriant, à l'Ouest, jusqu'au tracé de la ligne de chemin fer, à l'Est. Cela correspond aux quartiers : Boris Vian, Nouvelet, Centre administratif, Hôtel de ville, Bas Clos, Pierre au Prêtre, Noyer Grenot, Grignon et Max Jacob.

Le Conseil de quartiers Ouest porte lui sur une partie du territoire allant de l'axe dessiné par la ligne de chemin de fer, jusqu'à la zone du Senia et à la route Charles Tillon, à l'extrême Ouest de la ville. Cela comprend les quartiers : Tourelles, Clos Marcel Paul, Parc de la Cloche, Centre ancien, Parc Méliès, Les sentiers, Sénia, Cité Jardins et les abords de l'aéroport.

» DÉJÀ 10 ANS !

La création de Conseils de quartiers est obligatoire pour les communes de plus de 80 000 habitants et reste une option pour les autres. À Orly, la ville a fait le choix dès 2008 de se doter de trois conseils de quartiers. Ils célèbrent cette année leurs 10 ans !

UNE ASSEMBLÉE FAITE D'ÉLUS ET DE CITOYENS



Chaque conseil de quartiers comprend trois collèges, réunissant respectivement élus de la ville, habitants, acteurs économiques et sociaux.

Le premier collège est composé de 6 élus de la municipalité, dont un président du Conseil de quartiers. Le Conseil de quartiers Ouest est présidé et animé par Alain Girard, Josiane Dautry, Eddy Jourde, Marco Pisanu, Pierre Stouvenel et Malika Vera y siègent également.

Le Conseil de quartiers Centre a quant à lui pour président Thierry Atlan, accompagné de Karine Bettayeb, Roselyne Charles-Elie-Nelson, Eddy Jourde, Denis Reynaud et Pierre Stouvenel.

Enfin, Jacqueline Marconi est présidente du Conseil de quartiers Est, aux côtés de Geneviève Bonnisseau, Christian De Barros, Eddy Jourde, Lyonel Cros et Pierre Stouvenel.

Les deux autres collèges sont chacun composés de 8 membres qui habitent dans les quartiers concernés pour l'un et de 8 personnes issues du monde associatif ou du tissu économique local pour le second.

Ces conseillers sont désignés après dépôt de leur candidature et tirage au sort. Pour assurer une totale transparence, le tirage au sort est réalisé lors d'une séance publique du conseil municipal.



PAROLE D'ORLYSIEN POURQUOI DEVENIR CONSEILLER DE QUARTIERS ?

« Être conseiller de quartiers permet de mieux comprendre la politique de la ville. C'est un véritable lieu d'échanges où, ensemble, on peut résoudre les problèmes des Orlysiens.

Pour ma part, j'ai organisé un groupe de travail sur le stationnement. Nous avons interrogé les habitants et recensé 15 points noirs. Ensemble, nous avons réfléchi à une liste de solutions. Les services techniques de la ville sont en train d'étudier le budget et la faisabilité de nos propositions. »



Thierry Chaudron,
Conseil de quartiers
Ouest



PAROLE D'ORLYSIENNE POURQUOI DEVENIR CONSEILLER DE QUARTIERS ?

« On participe à la vie interne de la ville. On donne notre avis de manière concrète et on peut poser des questions directes aux élus et à la municipalité. C'est ça, la démocratie participative !

Dans le quartier centre, nous avons organisé deux commissions en charge des fêtes de quartier : la fête des voisins et la fête de fin d'année. Ces deux temps forts de l'année rassemblent les habitants dans la bonne humeur ! »



Emmanuelle Guenzi,
Conseil de quartiers
Centre



RETOUR SUR 2 ANNÉES DE MANDAT

Les Conseils de quartiers ont été renouvelés pour la dernière fois il y a bientôt 2 ans. Les conseillers de quartiers se sont attelés à des questions relatives au vivre ensemble à l'échelle de la ville comme de leur quartier.

Les fêtes des voisins et les fêtes de fin d'année sont dans tous les quartiers des sujets sur lesquels les conseillers se sont investis. Les questions du stationnement, de la lutte contre les incivilités et l'amélioration de la sécurité des piétons sont aux aussi des thèmes récurrents. Parmi les grands projets de la municipalité, la construction d'un nouveau centre de santé municipal en cœur de ville, le déploiement de la vidéoprotection et la mise en place d'un guichet unique pour faciliter les démarches au centre administratif ont par ailleurs été largement abordés.

CONSEIL DE QUARTIERS EST



Le Conseil de quartiers Est organise chaque été un concours amical de pétanque ouvert à tous.

Ces deux dernières années ont permis de discuter de la future transformation des quartiers et des relogements organisés dans le cadre du nouveau programme de renouvellement urbain.

Les travaux du futur Tram9 ont également fait l'objet de plusieurs temps d'information et d'échange. Les nouveaux aménagements du Parc des Saules, l'évolution du marché des Terrasses, les grands travaux de modernisation de la gare des Saules et l'ouverture du nouveau collège Desnos ont aussi été à l'ordre du jour.

CONSEIL DE QUARTIERS OUEST



En mars dernier, les membres du groupe de travail sur le stationnement ont remis à la municipalité leur diagnostic et leurs préconisations.

À l'Ouest de la ville, les discussions ont souvent porté sur de grands projets qui viendront dynamiser les quartiers : projets urbains sur les zones du Senia et des Carrières, réhabilitation de la Ferme Marais, programmes de construction et redynamisation des commerces. Les nouveaux aménagements du Parc Méliès, dont la demande de fermer et de sécuriser cet espace, ont aussi été suivis avec attention. Le transfert de la crèche du

Parc de la Cloche au sein de la maison du Docteur Gouy a aussi été abordé, de même que le projet de réhabilitation de la résidence seniors Méliès. Enfin, plusieurs conseillers ont mené un travail de fond sur la problématique du stationnement.

CONSEIL DE QUARTIERS CENTRE



Dans les quartiers centre, le Conseil de quartiers fédère beaucoup autour de deux événements : la fête des voisins et la fête de fin d'année.

Les réunions du Conseil de quartiers Centre ont elles aussi permis de faire régulièrement le point sur le nouveau programme de renouvellement urbain, qui concerne sur ce secteur le quartier Racine/Pierre au Prêtre. Les problématiques du relogement, de la relocalisation des commerces et des stationnements y ont été débattues. Les conseillers ont également suivi pas à pas et donné leur avis sur le projet du futur Parc des Roses, qui a fortement évolué en deux ans.

Prénom : Nom :

Adresse :

Téléphone : E-mail :

Atteste habiter ou travailler dans le quartier concerné et faire acte de candidature pour devenir membre du Conseil de quartiers :

Sélectionnez votre secteur : Ouest Centre Est

Sélectionnez votre collège : Habitants Acteurs socio-économiques et associatifs

Date : Signature :

Pièce à fournir :

- » Pour les habitants : justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF ou de téléphone)
- » Pour les commerces/entreprises : un extrait du Kbis/Rcs de votre société ou de votre commerce
- » Pour les associations : une copie du bureau où votre nom apparaît

Bulletin de candidature à retourner avant le 13 juillet 2018 à l'adresse suivante :
Ville d'Orly - Direction de la Démocratie de Proximité, 7 avenue Adrien Raynal - 94310 Orly
Il est aussi possible de proposer votre candidature sur le site www.mairie-orly.fr



L'ACTUALITÉ DANS NOTRE VILLE

FAMILLES – SENIORS – HANDICAP

FAITES VOS DEMANDES

Les familles, les seniors et les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'aides facultatives du Centre communal d'action sociale (Ccas), sous conditions de ressources.

Les dossiers de demande seront disponibles à partir du 18 juin à l'accueil du Centre administratif et sur www.mairie-orly.fr.

Aide de rentrée scolaire

❖ Pour qui : les familles ayant des collégiens et/ou lycéens scolarisés dans un établissement public, sous conditions de ressources.

❖ Date limite de dépôt du dossier : vendredi 21 septembre 2018.

Aide de fin d'année

❖ Pour qui : les familles et les personnes allocataires de l'Aah (Allocation aux adultes handicapés) ou de l'Aspa (Allocation de solidarité aux personnes âgées), sous conditions de ressources.

❖ Date limite de dépôt du dossier : vendredi 26 octobre 2018.



Nouveau

DES AGENTS DE TRAVERSÉE AUX ABORDS DES ÉCOLES

Parce que la sécurité des enfants est une priorité, depuis le 5 mars, un nouveau service d'agents de traversée a été mis en place aux abords des écoles.

La ville d'Orly a répondu à la demande des habitants et a ainsi renforcé l'action des Asvp (agents de surveillance de la voie publique) lors des ouvertures et fermetures quotidiennes des classes.

Ces nouveaux agents de traversée sont présents les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 9h puis de 16h à 17h, et les mercredis de 8h15 à 8h45.

Ce personnel est présent aux abords des groupes scolaires Marcel Cachin, Paul Eluard, Joliot-Curie, Romain Rolland et Jean Moulin, ainsi que les écoles du Centre et Cité Jardins. Les emplacements ont été définis en concertation avec l'association prestataire et le service des Asvp. Ce dispositif a été présenté aux parents d'élèves le 20 mars dernier. Il a permis l'embauche de 9 personnes, dont 4 Orlysiens.

Dans la volonté de protéger au mieux nos enfants, des panneaux lumineux « Attention école » ont aussi été installés près des écoles Jean Moulin, Romain Rolland et Joliot Curie.

Cadre de vie / CONCOURS

Le Concours des maisons et balcons fleuris est de retour cet été ! Il est ouvert aux particuliers orlysiens résidant en appartement ou en pavillon ainsi qu'aux jardiniers amateurs des parties collectives des résidences.

Une nouveauté cette année : en plus de la visite du jury durant l'été, il est désormais possible de proposer jusqu'à deux photos de vos plantations lors de votre inscription. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 22 juin 2018. Elles peuvent être faites sur le site www.mairie-orly.fr ou à l'aide des bulletins d'inscription disponibles à l'accueil du Centre administratif.



LES RELOGEMENTS : UNE PRIORITÉ

Le 12 avril dernier, une réunion publique était organisée pour présenter les grands axes du nouveau projet de renouvellement urbain, qui concernera plusieurs quartiers à l'Est de la ville. Répondant aux inquiétudes soulevées par les personnes présentes dans le public, Christine Janodet, maire d'Orly, et Farid Bouali, Directeur général adjoint du Groupe Valophis, ont réaffirmé leurs engagements pour permettre des relogements dans les meilleures conditions.

Plusieurs quartiers de la ville s'apprêtent à faire peau neuve d'ici 2028. Les secteurs concernés par ce grand projet, appelé « Nouveau programme de renouvellement urbain (Npru) », sont ceux des Navigateurs, des Lopofa et le Nord du quartier Calmette, ainsi que les immeubles Racine et Chandigarh. L'objectif de ce programme est d'y **améliorer considérablement le cadre et les conditions de vie des habitants**. Les espaces seront repensés pour être plus ouverts et agréables à vivre. La place de la végétation sera développée. Les lignes à haute tension seront enfouies. Les bâtiments trop dégradés seront démolis ou réhabilités et de nouveaux logements et équipements publics adaptés aux besoins d'aujourd'hui et de demain seront construits : écoles, Mission locale, forum jeunesse, centre social, gymnase, recyclerie, institut médico-éducatif...

VALOPHIS TIENDRA SES ENGAGEMENTS

La première étape de ce grand projet est le relogement des Orlysiens qui habitent dans les immeubles voués à être démolis. Cette étape sensible génère naturellement des inquiétudes. Lors de la réunion d'octobre dernier, le bailleur Valophis avait pris l'engagement d'accélérer les enquêtes sociales. C'est chose faite. L'équipe en charge du relogement a été renforcée et 61 familles ont déjà été relogées. 31 ont une proposition en cours et 10 sont en attente de déménagement. 414 ménages restent à reloger. **Valophis se fixe pour objectif de finaliser le recensement des souhaits des familles en octobre 2018 et d'avoir organisé tous les relogements d'ici fin 2021.** Farid Bouali, du Groupe Valophis, a réaffirmé les engagements pris par le bailleur : reloger à Orly tous ceux qui le désirent, proposer un logement en bon état et le plus adapté possible à vos souhaits, assurer une même quittance de loyer pour un logement de surface équivalente (reste à charge identique au m²), transférer le dépôt de garantie, prendre en charge les frais et l'organisation du déménagement. Dans le cas où les biens proposés ne respecteraient pas ces engagements, Farid Bouali a invité les familles à les refuser et à l'alerter. Il s'est montré très ferme : **les engagements pris seront tenus.** Toute anomalie sera étudiée et résolue.

❖ **Plus d'informations**
www.mairie-orly.fr

IMPÔTS LOCAUX

7^E ANNÉE CONSÉCUTIVE SANS AUGMENTATION DES TAUX

Vous vous interrogez sur le montant de vos impôts locaux ? Bonne nouvelle : pour la 7^e année consécutive, par décision du conseil municipal du 22 mars 2018 (voir p.28), **la ville d'Orly maintient ses taux sans augmentation, faisant ainsi le choix de rester une ville dans laquelle les taux des taxes sont peu élevés.**

Cette année verra également entrer en vigueur la suppression progressive de la taxe d'habitation.

Pour rappel, le montant de vos Impôts locaux est calculé ainsi :

Taux des impôts applicables dans ma ville	X	Base d'imposition
---	---	-------------------

Les taxes composant les impôts locaux sont la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti, la taxe sur le foncier non bâti et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Teom).

Les taux de ces taxes sont définis par la ville, par les syndicats de communes, par le département. Ces taux peuvent varier. À Orly, tous ceux fixés par la ville seront maintenus sans augmentation.

Les autres taux, sur lesquels la ville ne peut agir, sont susceptibles d'évoluer.

Votre base d'imposition peut aussi avoir changé. Elle dépend de la valeur de votre logement. Sa valeur, dite « cadastrale », représente le loyer théorique de votre logement. Votre situation personnelle (enfants à charge, personne âgée ou handicapée) entre également en compte et peut vous faire bénéficier - ou non - d'abattements.

Plus d'informations

Calculez votre taxe d'habitation en ligne sur impots.gouv.fr

POINT D'ÉTAPE LA FIBRE OPTIQUE, OÙ EN EST-ON ?



Le déploiement de la fibre optique par Orange a déjà débuté depuis plusieurs mois dans la ville.

L'installation de la fibre dans les foyers se fait en deux temps. Le réseau est d'abord mis en place dans les rues avec l'implantation d'armoires de rue (phase 1). Ensuite, la fibre est installée sur des points de branchement dans les parties communes des logements collectifs ou en proximité des pavillons (phase 2).

La ville a été découpée en deux lots par Orange :

❖ **Le 1^{er} lot** comprend 4 164 logements, soit 36 % des logements de la commune. Il couvre une large zone au centre de la ville, entre la voie ferrée à l'Ouest et l'avenue Marcel Cachin à l'Est. La 1^{ère} phase de déploiement est achevée et la seconde est en cours. **Début mai, 340 premiers logements seront éligibles à la fibre.** L'ensemble du 1^{er} lot, en dehors des situations particulières, sera éligible courant du 1^{er} trimestre 2019.

❖ **Le reste de la ville**, soit 7 097 logements, sera déployé dans un 2^e lot. L'objectif annoncé par Orange est que la phase 1 du déploiement soit terminée d'ici la fin de l'année 2018. La phase 2 devrait être achevée d'ici fin 2020.

❖ **Plus d'informations**
www.mairie-orly.fr



Services municipaux

LA VILLE SE MET EN CONFORMITÉ AVEC LA LOI

En 2016, la Chambre régionale des comptes signalait à la ville d'Orly la non conformité du temps de travail des agents municipaux. En effet, le personnel travaillait annuellement 1 551 h contre les 1 607 h réglementaires. La ville a donc décidé de réaménager le temps de travail des agents.

Afin de se mettre en conformité avec la loi sans réduire le nombre de jours de repos dont bénéficient les agents chaque année, la ville a lancé un processus de concertation qui a conduit au projet actuel d'aménagement du temps de travail. Un groupe de travail constitué d'agents volontaires issus de différents services et de différentes catégories professionnelles s'est en effet réuni à plusieurs reprises.

Malgré cette concertation, un des quatre syndicats locaux a déposé vendredi 6 avril un premier préavis de grève exigeant notamment que les agents continuent de ne travailler annuellement que 1 551 heures. Plusieurs secteurs d'activité municipaux, notamment la restauration scolaire, divers temps périscolaires ou encore les crèches ont été perturbés jeudi 12 et vendredi 13 avril derniers. Cette grève, mise en sommeil durant les vacances d'avril, pourrait être réactivée dès la rentrée. Si la ville a entendu certaines des revendications des syndicats locaux, elle appliquera la loi selon les injonctions de la Chambre régionale des comptes.

Réunion publique

PROJET DES ROSES : PARLONS-EN

La ville d'Orly organise une réunion publique ouverte à tous mercredi 23 mai, à 19h, dans les salons de la mairie, afin de faire un point ensemble sur le projet des Roses (au Nord de la ville).

Affiné depuis plusieurs mois avec un groupe d'habitants volontaires, ce projet prévoit l'aménagement d'un vaste parc boisé de 2,6 hectares et la construction d'un programme de 50 logements en accession (sur une parcelle de 0,3 hectares). Si l'acquisition par la ville du Parc d'Auteuil, situé à quelques pas, se confirme, le parc public pourrait à terme s'étendre sur plus de 4 hectares.

Une enquête publique sera réalisée du 4 juin au 5 juillet. Un avis d'ouverture sera publié au moins 15 jours avant le début de l'enquête.

ENFANCE – JEUNESSE SÉJOURS D'ÉTÉ



Les inscriptions aux séjours d'été pour les enfants et les jeunes sont ouvertes jusqu'au 6 juin 2018.

Cette année, de nouveaux séjours sont proposés.

Une brochure dédiée a été distribuée dans vos boîtes aux lettres fin avril. Elle est également disponible dans de nombreuses structures municipales (Centre administratif, Centre social Andrée Chédid, Forum Neruda...) et sur www.mairie-orly.fr.

GUERRE 14-18 FAITES VIVRE LA MÉMOIRE

À l'automne prochain, seront commémorés les 100 ans de la fin de la Première guerre mondiale (28 juillet 1914 - 11 novembre 1918).

Afin de faire vivre les mémoires de cette période, pour que plus jamais de tels conflits ne se reproduisent, la ville d'Orly organisera une exposition et plusieurs temps forts.

Dans cette optique, **le service municipal des archives est à la recherche d'objets et de documents d'époque** (carnets, correspondances, photographies, tracts, vêtements, insignes...).

❖ **Renseignements :**
Tél. : 01 48 90 20 59

Vacances d'été

DES SORTIES À LA MER ET AU ZOO POUR TOUS

Cet été, la ville d'Orly et le Centre communal d'action sociale organisent 6 sorties, ouvertes à tous les Orlysiens. Les inscriptions seront ouvertes du 1^{er} au 7 juin sur le Portail familles (www.mairie-orly.fr) et à partir du 8 juin à l'accueil du Centre administratif.

Au programme :

- ❖ **Villers-sur-Mer & visite du Paléospace** (Normandie) : 11 juillet
- ❖ **Cabourg** (Normandie) : 16 juillet
- ❖ **Le Touquet** (Hauts-de-France) : 26 juillet
- ❖ **Parc des félins** (Seine-et-Marne) : 9 août
- ❖ **Trouville** (Normandie) : 20 août
- ❖ **Veules-les-Roses** (Normandie) : 29 août

Cette année, ces rendez-vous sont proposés au tarif unique de 2,50 € pour toutes les sorties à la mer (Cabourg, Le Touquet, Trouville, Veules-les-Roses). Un tarif allant de 5 à 12 € (en fonction de votre quotient familial) est appliqué pour les sorties comprenant l'achat de tickets d'entrée (Villers-sur-Mer et le Parc des félins). En harmonisant le tarif des sorties estivales, les différents services organisateurs proposent ainsi une offre plus cohérente et lisible, tout en maintenant un accès à moindre coût pour tous.

Les inscriptions se font par ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles et dans la limite de 2 sorties maximum par personne. Les enfants mineurs doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte.

École Méliès



DES COURS GRATUITS POUR LES ORLYSIENS

Bénéficiant d'une renommée internationale, l'école Georges Méliès d'Orly forme ses étudiants aux métiers du cinéma d'animation et des effets visuels numériques. Depuis peu, elle propose des cours du soir gratuits pour les Orlysiens et les étudiants de l'établissement :

Modelage : le mercredi, de 17h30 à 19h30

Analyse filmique : le jeudi, de 17h30 à 20h30

Histoire de l'art : deux mardis par mois, de 17h30 à 19h30

Ces cours sont accessibles quel que soit votre niveau, sur simple inscription (Tél. : 01 48 90 86 23 – contact@ecolemeliès.fr) et dans la limite des places disponibles. Il est possible de venir sur une ou plusieurs séances.

« Je rêvais de pouvoir ne serait-ce qu'entrer un jour à l'intérieur de cette école alors quand j'ai appris qu'on pouvait participer à des ateliers, j'étais vraiment contente. Ça ne peut que m'aider dans ma passion », confie Michèle, 59 ans, qui a déjà participé à plusieurs cours de modelage.

ZOOM SUR LE POINT D'ACCÈS AU DROIT



Vous rencontrez des difficultés d'ordre juridique dans les actes de votre vie quotidienne ? Le Point d'accès au droit peut vous apporter, en un lieu unique, une information de proximité sur vos droits et obligations.

Pour faciliter l'accès au droit pour tous, la ville d'Orly a fait le choix de se doter en 2016 d'un Point d'accès au droit. Ce service municipal est entièrement gratuit. Ouvert à tous, il a pour objectif d'informer et d'accompagner les personnes faisant face à des problèmes juridiques ou administratifs. Une aide rendue possible grâce à la présence de nombreux professionnels et spécialistes.

DES PROFESSIONNELS À VOTRE ÉCOUTE

Quelle que soit la situation rencontrée (litige avec un employeur, un bailleur, une institution, un voisin, divorce, succession...), les différents professionnels présents au Point d'accès au droit sont en capacité de vous informer, de vous orienter et de vous assister pour trouver des solutions concrètes.

Cet accompagnement peut être une aide pour les personnes n'ayant aucune connaissance juridique mais aussi pour celles plus aguerries, à la recherche d'une aide ponctuelle ou d'une information pour les conforter dans leur démarche par exemple. Évidemment, l'accueil se fait toujours dans la discrétion et dans la neutralité. La confidentialité est garantie.

UN ACCÈS INTERNET POUR VOS DÉMARCHES

De nombreuses démarches administratives sont désormais dématérialisées (recherche d'emploi, carte grise, demande de place en crèche...). Consciente de la fracture numérique, la ville a décidé de mettre à disposition au Point d'accès au droit trois postes informatiques en libre accès plusieurs fois par semaine. Durant deux demi-journées, il est aussi possible

d'être accompagné par un intervenant pour les personnes ayant des difficultés à maîtriser l'outil informatique.

UN ESPACE POUR VOS ENFANTS



Pour faciliter l'accueil des familles et des parents isolés, le Point d'accès au droit est doté d'un espace d'attente ludique pour les enfants. Pendant que les parents bénéficient des conseils d'un professionnel, ces derniers peuvent ainsi patienter en lisant, en coloriant ou en jouant.

UN VRAI BESOIN SUR LE TERRITOIRE

Depuis 2016, le Point d'accès au droit a déjà permis la gestion de plus de 5 000 dossiers et l'accompagnement de plusieurs milliers de personnes, orlysiennes pour la très grande majorité d'entre elles. En 2017, pas moins de 2 270 personnes y ont été accueillies et aidées, soit 12 % de plus que lors de sa première année d'existence.

Le Point d'accès au droit est une structure labellisée par le Conseil départemental d'accès au droit (Cdad) du Val-de-Marne.

À RETENIR

- ✓ Un service public gratuit
- ✓ Un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation
- ✓ Une confidentialité garantie

2 270 PERSONNES ACCUEILLIES AU PAD EN 2017

DEUX NOUVEAUX PROFESSIONNELS

Le Point d'accès au droit accueille désormais un correspondant justice-ville et une déléguée du Défenseur des droits.

Un correspondant justice-ville : Gérard Gramaglia



Son rôle est de faciliter le règlement des conflits du quotidien via un travail de médiation. Il sera, par exemple, votre interlocuteur pour les troubles du voisinage. Il informe également les justiciables sur les procédures pénales.

Une déléguée du Défenseur des droits : Isabelle Neuschwander



Elle a pour mission d'assurer le respect des droits individuels, de promouvoir l'égalité et l'accès au droit. C'est elle qui veille à la défense des usagers face aux dysfonctionnements du service public, qui lutte contre les discriminations, qui défend le droit des enfants et, enfin, qui fait respecter la déontologie de la sécurité.

LES PERMANENCES DU PAD

Le notaire

Pour les successions, le droit de la famille, le droit immobilier, le droit commercial, le droit des sociétés...
Le 1^{er} lundi du mois

Les juristes

Pour le droit des personnes et de la famille, le droit des biens, le droit pénal, le droit du travail et la législation sociale.
Mardi et Jeudi

La Confédération générale du logement

Pour les questions liées au logement.
Deux lundis par mois

La déléguée du Défenseur des droits

Pour faire respecter les droits des usagers des services publics, pour la protection des droits de l'enfant, pour lutter contre les discriminations, pour faire respecter la déontologie des professionnels de la sécurité.
Lundi

La Ligue des droits de l'homme (Ldh)

Pour accompagner les étrangers dans leurs démarches.
Deux samedis par mois

Le correspondant justice-ville

Pour régler les conflits du quotidien (troubles du voisinage,...).
Mercredi & vendredi après-midi

Le conciliateur de justice

Pour vous aider en cas de problème avec une entreprise, un artisan, un fournisseur.

Le délégué cohésion police-population

Pour faciliter les relations entre la Police et les citoyens.
Lundi, mardi, mercredi

L'avocat du Barreau de Créteil

Pour le droit pénal, commercial, administratif, des affaires, de la famille, du logement, de la consommation, de l'immobilier...
Mardi matin

L'avocat spécialisé en droit du travail

Pour le droit du travail.
Un jeudi par mois

L'écrivain public « Nouvelles Voies »

Pour la rédaction de vos courriers administratifs ou juridiques, pour vous aider à remplir vos dossiers.
Mercredi après-midi

VENIR AU PAD • Point d'accès au droit

RDV sur place ou par téléphone, du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h - le vendredi uniquement par téléphone

Adresse : 2 place Gaston Viens - Orly

Tél. : 01 48 53 69 28

Transports en commun :

Bus 183 - arrêt Place Gaston Viens

Bus Kéolis n°3 - arrêt Place Gaston Viens

Rer - arrêt Orly Les Saules ou Orly ville





ARRÊT SUR IMAGES

SCÈNES HIP-HOP

Cette année encore, les jeunes Orlysiens ont épaté le public en délivrant un spectacle exceptionnel lors de deux soirées *Scène hip-hop* au Centre culturel. Les moins de 10 ans ont eux aussi réalisé un show digne des plus grands, dans le cadre de l'après-midi *Scène hip-hop junior*. Plus de photos sur la page facebook Ville d'Orly.



RÉVISIONS

OBJECTIF RÉUSSITE

Pour permettre aux collégiens, lycéens et étudiants de préparer leurs examens dans un environnement studieux, la **Médiathèque centrale élargit ses horaires d'ouverture, du 4 au 15 juin.**

Durant cette période, les élèves seront accueillis :

- ❖ Du lundi au vendredi : de 10h à 18h, sans interruption.
- ❖ Le samedi : de 10h à 17h, sans interruption.

La médiathèque restera accessible aux autres publics à ses horaires d'ouverture habituels. Elle est équipée du Wifi depuis l'été dernier.

Informations pratiques

Médiathèque centrale
1 place Gaston Viens (ex-place du Fer à Cheval)
Tél. : 01 48 90 24 23

RENCONTRE

TRAVAIL DE MÉMOIRE



Dans le cadre de leur participation au concours national de la résistante et de la déportation « S'engager pour libérer la France », les élèves du club d'histoire du collège Robert Desnos ont rencontré Yann Viens.

Elle leur a raconté le parcours de son mari, Gaston Viens, qui fut résistant et déporté à Buchenwald en 1944, avant d'être maire d'Orly durant 44 ans.

Encadrés par des professeurs d'histoire et par la documentaliste de l'établissement, les élèves ont créé une vidéo pour transmettre cette mémoire, qui constitue leur participation au concours. Ils ont été accompagnés dans leur démarche par le service jeunesse de la ville.



SENSIBILISATION

DU THÉÂTRE CONTRE L'ADDICTION AUX ÉCRANS

Un atelier théâtral où des parents d'ados jouent leurs propres rôles. Pour déjouer les pièges d'Internet.

« Fais-moi voir ton portable. Dépêche-toi, je rigole pas. Un, deux, trois : plus de portable. Terminé ! » Sur la scène du Forum jeunesse Neruda, le 26 mars dernier, Mimouna rouspète. Pourtant, Mimouna n'est pas une actrice, c'est une maman d'ado et elle improvise – brillamment – avec les comédiens de la compagnie *Entrée de jeu*. Devant une cinquantaine de parents, les acteurs proposent un atelier de théâtre forum, une technique pour aborder des problématiques de société et libérer la parole. Ce soir, ils abordent un sujet brûlant, les risques d'Internet, lors d'un atelier organisé par le service jeunesse de la ville.

Dans une première partie, les comédiens jouent quatre scènes où parents et ados sont confrontés aux dangers des écrans.

Puis, un animateur engage le dialogue et les parents dans la salle échangent leurs points de vue sur l'addiction des enfants, le cyber-harcèlement, les photos intimes postées sur le net... Ensuite, les scènes jouées en début de séance vont être rejouées, avec à chaque fois un spectateur pour incarner un parent. Et là, c'est absolument édifiant. Pas du tout intimidés, les parents improvisent en virtuose, tentent de faire entendre raison aux acteurs-ados, jouent la conciliation. Sur les marches du Forum Pablo Neruda, ça rigole, ça discute... L'animateur conclut qu'il n'y a pas de solution miracle, qu'il faut commencer par parler avec les ados, puis, si besoin est, chercher de l'aide à l'extérieur (netecoute.fr ou 0800 200 000). Et Mimouna de conclure : « C'était passionnant. Dans ma scène, j'ai confisqué le portable de « mon fils », mais en jouant, j'ai compris que ce n'était pas la solution. Il est plus important d'être à l'écoute. »

TOUS MOBILISÉS AU LYCÉE A. GUILLAUMIN !



Des ateliers de sensibilisation étaient organisés au lycée Armand Guillaumin lors de la *Journée des droits des femmes*.

L'initiative a ravi les lycéens, pour qui « ça fait réfléchir, de confronter les points de vues », nous a confié Demba Lydia qui réalisait une fresque, a rappelé la place de l'art dans la mobilisation car : « l'art dénonce ! ».

CONVIVIALITÉ
FRATERNISONS
NOS QUARTIERS !



Parce qu'il n'est rien de tel que de grands moments de fête pour rassembler et se rencontrer, l'association **Passerelle Orly-sud et la ville d'Orly** organisent en juin deux grandes parades qui traverseront et viendront relier les différents quartiers d'Orly. De nombreuses associations et structures participeront à ces temps forts (Centre social, écoles...). Au programme : convivialité, danse, chant, ateliers, expositions, théâtre burlesque, marionnettes géantes, fanfares...

À vos agendas !

- ❖ **Mercredi 20 juin (Les Arts'viateurs)**
Départ à 14h, groupe scolaire Paul Eluard (1 rue Amundsen)
- ❖ **Mercredi 27 juin**
Départ à 14h, Centre social Andrée Chedid (4 ter avenue de la Victoire)



Les déblais du chantier du futur site de maintenance et de remisage du Tram 9 sont évacués par la Seine.

TRANSPORTS - TRAVAUX

LE CHANTIER DU TRAM 9 PROGRESSE À ORLY

Après une première phase de travaux préparatoires (déviation des réseaux...), les travaux d'installation de la plateforme du futur Tram 9 ont commencé à prendre places dans nos rues.

Depuis mi-avril, ils ont débuté sur la voie des Saules et l'avenue Adrien Raynal. Une base-vie a également été installée entre la rue Buffon et l'allée Lamarck. Elle sert de zone de stockage pour le matériel et de centre de pilotage des travaux sur le secteur. Afin de permettre à chacun de s'organiser, la ville est attentive à ce que les opérateurs en charge des travaux informent en continu les riverains des nuisances occasionnées (places de stationnement, modification de la circulation...).

À l'extrême Est de la ville, le chantier du futur site de maintenance et de remisage du tramway est lui aussi en pleine activité. Le terrassement et l'évacuation des terres par barge se poursuivent.

Les 4 hectares du site sont creusés jusqu'à 5 mètres de profondeur, ce qui représente 90 000 m³ de terres déblayées. 75 % sont évacués via la Seine vers des centres de traitement et de stockage. Ce mode de transport plus écologique permet d'éviter la circulation de 15 000 camions sur les routes.

La réalisation des fondations des bâtiments débutera au printemps 2018. Ils devraient sortir de terre à la fin de l'année 2018. Jusqu'à l'été 2019, des travaux seront encore nécessaires pour achever les bâtiments qui accueilleront la première rame en septembre 2019.



NOUVEAU DÉPART POUR LA FERME MARAIS

Entièrement rénovée et agrandie, la Ferme Marais a été officiellement inaugurée vendredi 9 mars. Tout en sauvant ce patrimoine remarquable de la ville, le projet porté par l'association Auvm a permis de donner vie à une nouvelle structure sociale de qualité. Le complexe accueille désormais 34 appartements relais mais aussi une crèche associative, un espace culturel et une serre-potager.

Les 34 hébergements d'urgence sont destinés à des personnes confrontées à des difficultés sociales et de logement. Ils sont gérés directement par l'Auvm. L'association a par ailleurs confié la gestion de la crèche et la question de l'attribution des places à l'entreprise Crèche attitude (Renseignements au 06 14 25 70 38).

Plus d'informations : www.auvmvaldumonde.com

ARRÊT SUR IMAGE

APPRENTIS BOULANGERS



RECHERCHE D'EMPLOI

FAVORISER L'ACCÈS DES ORLYSIENS AUX FUTURS CHANTIERS

La ville d'Orly met tout en œuvre pour l'emploi de ses habitants. Les nombreux chantiers de renouvellement urbain et de transports qu'elle accueille sont autant d'opportunités pour accéder à une embauche.

Alors que d'importants chantiers sont en cours ou à venir sur son territoire pour moderniser la ville, la municipalité d'Orly est vigilante à ce que ces projets bénéficient à l'emploi des Orlysiens. Elle est notamment mobilisée auprès des structures d'aides à l'emploi et auprès des opérateurs en charge des travaux afin que les habitants de la ville puissent accéder en priorité aux emplois générés.

La ville dispose, au sein de ses équipes, d'une chargée de mission emploi & insertion, qui œuvre en ce sens et oriente les Orlysiens vers les structures offrant des opportunités d'emploi.

LE TRAM 9 EMBAUCHE

Les travaux liés au Tram 9 génèrent des emplois sur tout de tracé du futur tramway, qui reliera Paris-Porte de Choisy et Orly. Pour accéder à ces emplois, trois principales portes d'entrée :

- ❖ **Pôle emploi** pour les personnes de plus de 26 ans.
Tél. : 39 95 / www.pole-emploi.fr
- ❖ **la Mission locale** pour les jeunes de moins de 26 ans habitant Orly, Choisy, Villeneuve-le-Roi et Ablon-sur-Seine.
Tél. : 01 48 84 81 26 / www.missionlocale-orlychoisy.fr
- ❖ **le Plie** (Plan local pour l'insertion et l'emploi) pour les adultes de plus de 26 ans éloignés de l'emploi (bénéficiaires du Rsa, demandeurs d'emploi de longue durée, travailleurs handicapés...).
Tél. : 01 48 90 20 06 / www.mairie-orly.fr

Le saviez-vous ?

Les métiers du bâtiment offrent un Smic horaire plus élevé et les perspectives d'évolution de carrière sont importantes.

UNE QUESTION LIÉE À L'EMPLOI ?

La ville d'Orly vous répond et vous oriente.
Tél. : 01 48 90 21 73

Durant les vacances d'hiver, le Centre social proposait un atelier autour de la fabrication du pain tradition, à la boulangerie L'Adrienne. Une occasion ludique de faire découvrir aux familles les coulisses des traditions françaises et de nos commerces de proximité. Plusieurs ateliers de ce type sont organisés tout au long de l'année.

❖ Renseignements :

Centre social Andrée Chedid
4 ter avenue de la Victoire, Orly
Tél. : 01 48 90 16 77

ORLY PARIS

DES OFFRES D'EMPLOI PRÈS DE CHEZ VOUS

Le saviez-vous ? Le site orlyparis.com propose désormais un moteur de recherche recensant les offres d'emplois sur la zone aéroportuaire d'Orly et sur le Min (Marché d'intérêt national) de Rungis, ainsi que les formations proposées.

Cette plateforme a été créée par Orly International, association réunissant la Région Île-de-France, les Conseils départementaux 94 & 91 et le groupe Aéroports de Paris. Cette structure a pour objectifs de renforcer la performance économique d'Orly Paris, 1^{er} pôle économique du Sud francilien, et d'améliorer l'accès aux emplois pour les populations locales.

ASO BASKET UN TOURNOI INTER-ACCUEILS DE LOISIRS



Pendant les vacances scolaires d'hiver, la section basket de l'association Avenir sportif d'Orly (Aso) a organisé pour la première fois un tournoi inter-accueils de loisirs.

L'occasion d'initier les jeunes des accueils de loisirs Andrée Chedid, Joliot Curie, Les étoiles et Adrienne Bolland au basket.

Un tournoi apprécié par tous avec pour vainqueurs les jeunes du centre Andrée Chedid.

Plus de photos sur la page facebook Ville d'Orly.



Kenza avec Christine Janodet, maire d'Orly, et Frank-Eric Baum, conseiller municipal délégué au sport, qui assistaient au championnat le 24 février.



ASO KARATÉ

UNE CHAMPIONNE DE FRANCE, UN LABEL ET DES MÉDAILLES

Ce début d'année a été riche pour la section karaté de l'Avenir sportif d'Orly (Aso). Entre pluie de trophées et nouveau label, on touche l'excellence !

Tout d'abord, félicitations à **Anne-Sophie Lourenço** qui a remporté, pour la 3^e fois en 4 ans, le titre de vainqueur de la coupe de France de Body karaté ! Après avoir été championne de France en 2015, 2016, puis 3^e en 2017, cette sportive hors du commun a récupéré son titre le 10 mars 2018.

Autre excellente nouvelle : l'Aso karaté a été **le premier club labellisé « Baby-karaté »** par la Fédération française de karaté en mars dernier.

Cette reconnaissance valorise le travail de qualité mis en place par l'équipe de la section.

En effet, de nombreuses médailles d'or ont été gagnées ces derniers mois lors de divers championnats et rencontres inter-dojos du Val-de-Marne : **Lina Moussaïf, Melina Mahmoudi, Sarah Biloa, Nayah Bordey, Myriam Amghar** (catégorie poussines), **Erine Pottier** (catégorie pupilles), **Lina Larivière** (catégorie benjamines), **Doussou Kone** (catégorie cadettes). Bravo à elles et à tous les autres médaillés, garçons et filles !

Plus de photos et de résultats sur la page facebook ASO-karaté.

ASO BOXE : GRAINES DE CHAMPIONS

Lydia Kenza Benamrouche, espoir de l'Aso boxe, a été sacrée Vice-championne de France élite senior samedi 24 février 2018 à Saint-Quentin (Aisne). À 19 ans, elle a déjà croisé les gants avec les meilleures boxeuses hexagonales. La Fédération Française de Boxe l'a donc sélectionnée pour un stage avec l'équipe de France en mars au Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive (Creps) de Nancy. Un avenir plus que prometteur !

Du côté des garçons, Soltane Maaloul a obtenu le titre de Champion d'Île-de-France dans la catégorie jeunes minimes. Il est qualifié pour les finales zones au mois de mai.

Par ailleurs, l'Aso boxe a organisé un grand gala le 21 avril dernier. Ce fut un beau moment de convivialité !

ÉVÉNEMENT 55 ANS DU COMITÉ DE JUMELAGE



À l'occasion des 55 ans du comité de jumelage, de beaux échanges artistiques et musicaux ont été organisés entre les villes jumelles d'Orly et de Campi Bisenzio (Italie). À Campi Bisenzio, le 24 mars, plusieurs élèves de l'école municipale des arts d'Orly ont joué avec des élèves de l'école de musique locale lors du vernissage d'une exposition de l'artiste orlysiennne Lorella Ladron de Guevara.

À Orly, du 8 au 18 mars, une exposition de la peintre Simonetta Fontani était organisée au Centre culturel, dans le cadre de la Journée des droits des femmes (voir photo p.7).

COMMÉMORATION ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Samedi 19 mai, à partir de 14h au Centre social Andrée Chedid, l'association Arc en Ciel d'Orly Dom Tom organise un moment de convivialité à l'occasion de la commémoration de l'abolition de l'esclavage.

Au programme : exposition de panneaux informatifs, dépôt d'une gerbe à la stèle de l'abolition de l'esclavage, diffusion du film *Citoyens Bois d'Ebène*, de Franck Salin, débat conduit par le Dr Emmanuel Gordien, acteur et président de l'association Cm98 et, enfin, pot de l'amitié.

Renseignements :
Tél. : 06 74 07 35 86



CONSEIL DE LA VIE ASSOCIATIVE D'ORLY (CVAO)

RENCONTRER, FÉDÉRER, AGIR : LE CVAO EN MOUVEMENT

Sous l'impulsion de Malika Lemba et de Monique Kucinski, ses co-présidentes, le Conseil de la vie associative d'Orly (Cvao) a organisé un brunch le 7 avril dernier avec les associations de la ville. L'occasion de faire le point sur les objectifs et projets : ils ne manquent pas !

Cette rencontre était fructueuse en termes d'échanges et de dynamique. Le principe ? Se retrouver dans un contexte informel et convivial, autour d'un brunch, pour donner la parole aux associations. Elles étaient nombreuses (plus de 40 !) à se déplacer, témoignant de leur

engagement et de leurs attentes. Franc succès, cette réunion peut être considérée comme la première édition d'une formule qui sera reconduite.

Il en ressort le besoin de mieux se connaître et de se faire connaître, via un annuaire ou un guide de la vie associative orlysiennne.

Également, l'envie de créer une dynamique commune, de cohésion au sein des associations. Ainsi, le Cvao et la ville projettent d'organiser une grande fête fin juin 2018, avec toutes les associations de la ville. Elle permettra de créer ensemble un grand temps fort festif et rassembleur.

TERRE HUMAINE 94

Prochaines activités : sucré / salé (6 mai), rallye pédestre dans Paris (23 mai), sortie à la cité souterraine de Naours et aux Hortillonnages d'Amiens (26 mai), sortie à Senlis et Compiègne (10 juin), sucré / salé (1^{er} juillet).

Plus d'informations

Permanences le mercredi de 16h à 18h au Centre culturel (hors vacances scolaires)
Tél. : 06 73 95 06 62

TROUBLES AUTISTIQUES 10 NOUVELLES PLACES POUR LES ENFANTS

© Hôpitaux de Saint-Maurice



Les Hôpitaux de Saint-Maurice disposent désormais d'un **hôpital de jour destiné aux enfants de 3 à 12 ans présentant des troubles du spectre autistique**.

D'une capacité de 10 places, l'hôpital Un jour bleu dessert les communes d'Orly, Ablon, Choisy-le-Roi, Thiais, Villeneuve-le-Roi et Vitry-sur-Seine.

Cette nouvelle structure vient compléter l'offre de soins du pôle de pédopsychiatrie des Hôpitaux de Saint-Maurice.

Les enfants sont adressés par leur pédopsychiatre ou leur psychologue, pour bénéficier de soins spécialisés et pluridisciplinaires.

INSTALLATIONS PSYCHIATRE ET SOPHROLOGUE

Le cabinet médical libéral situé au 6 avenue de la Victoire compte deux nouveaux professionnels :

- ❖ Le Docteur Dalila Tahy est psychiatre et psychothérapeute, spécialisée aussi en addictologie. Contact : 01 30 11 68 82.
- ❖ Adrien Ferro est sophrologue. Contact : 06 75 30 87 35.



SANTÉ

PRÉVENTION CANICULE

Comme chaque année en prévision de la période estivale, la ville d'Orly active son plan local en cas de canicule.

Les personnes isolées ou vulnérables sont invitées à se faire recenser sur le site www.mairie-orly.fr en remplissant le formulaire en ligne ou par téléphone, au 01 48 90 20 00. En cas de nécessité, les personnes recensées sont susceptibles d'être contactées. Une intervention à domicile pourrait être réalisée en cas de besoin.

AYEZ LES BONS RÉFLEXES !

En cas de fortes chaleurs :

- ❖ Pendant la journée, fermez vos volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit.
- ❖ Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon, essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas...) deux à trois heures par jour.
- ❖ Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains.
- ❖ Adultes et enfants : buvez beaucoup d'eau.
- ❖ Personnes âgées : buvez 1,5L d'eau par jour et mangez normalement.
- ❖ Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour.
- ❖ Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-21h). Si vous devez sortir, portez un chapeau et des vêtements légers.
- ❖ Limitez vos activités physiques.
- ❖ En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin.
- ❖ Si vous avez besoin d'aide appelez la mairie.

VACCINS : QUELLES OBLIGATIONS ?

La loi impose de nouvelles règles en matière de vaccination.

- ❖ Pour les enfants nés avant le 1^{er} janvier 2018, pas de changement, seul le Dtp (diphtérie, tétanos, poliomyélite) reste obligatoire.
- ❖ Pour les enfants nés après le 1^{er} janvier 2018, 8 vaccins qui étaient recommandés sont devenus obligatoires, en plus du Dtp. Il s'agit de ceux contre la coqueluche, l'haemophilus influenzae B, l'hépatite B, le méningocoque C, le pneumocoque, la rougeole, les oreillons et la rubéole (Ror).

Pour fréquenter les structures collectives (crèches, écoles, accueils de loisirs...), les bébés nés en 2018 devront être vaccinés, sauf contre-indications médicale officielle.

Plus d'informations : www.vaccination-info-service.fr.

SÉJOURS CORSE OU BRETAGNE ?

© Interreview



À vos agendas ! Les inscriptions aux séjours d'été pour les seniors débiteront le 9 mai prochain, au centre administratif.

❖ Les pieds dans l'eau en Corse

Du 30 juin au 7 juillet 2018

Les plus beaux paysages de Corse vous attendent au départ de votre club, situé au coeur d'une vaste pinède, à deux pas de l'île-Rousse et de Calvi.

❖ Escalade dans le Finistère

Du 1^{er} au 8 septembre 2018

Au sud du Finistère, ressourcez-vous à la station balnéaire Port-Manech, entre Pont-Aven et Concarneau.

Plus d'informations

www.mairie-orly.fr
Tél. : 01 48 90 20 00

ATELIER SPECTACLE DÉCOUVREZ LE NOUVEAU SPECTACLE DES SENIORS

Dimanche 20 mai, à 15h, au Centre culturel, l'atelier spectacle des seniors présentera sa toute dernière création : *L'amour et les voiles de la séduction*. Une aventure aux inspirations orientales, à travers laquelle les artistes inviteront le public à « partager les rêves et les écueils de l'amour, à se laisser emporter jusqu'à son apothéose, ensorcelés par les 7 voiles de la séduction... »

Entrée gratuite.



PRÉVENTION

DE PRÉCIEUX CONSEILS POUR VOTRE SÉCURITÉ

Le 6 avril dernier, la ville organisait à la résidence Méliès une conférence durant laquelle ont été donnés de précieux conseils pour la sécurité de nos aînés.

Se mettre sur liste rouge, ne jamais divulguer d'informations personnelles et bancaires par téléphone et se faire accompagner pour ses achats sur Internet sont de bonnes attitudes à adopter pour ne pas être abusé par des personnes malveillantes.

Pour les paiements en ligne, il faut bien vérifier qu'un cadenas apparaît dans la barre d'adresse avant d'aller plus loin. Un code doit également vous être envoyé pour valider la transaction.

Lors des déplacements, il est préférable de garder bien contre soi son portefeuille et de cacher son code lors des paiements par carte bleue.

À la maison, on peut ajouter une serrure supplémentaire pour éviter les risques d'effraction. Il faut par ailleurs éviter de laisser un mot sur la porte signalant son absence. Pour finir, il est conseillé de ne jamais laisser entrer chez soi une personne inconnue. Si cette dernière prétend être une autorité, appelez immédiatement le commissariat. Un policier prévient normalement toujours de sa visite.



ARRÊT SUR IMAGE LES SENIORS AUX FOURNEAUX

En février, le Ccas proposait des ateliers culinaires gratuits visant à une alimentation saine et gourmande pour les seniors. Un beau succès pour cette première !



ARTISTES ENTREPRENEURS

CHLOÉ PAUL & CLYDE DE FARIA

Lui vient de Paris, elle est originaire de Metz. Ensemble, ils forment un duo complémentaire d'artistes entrepreneurs. À la tête de l'agence événementielle musicale Choisi'C, Chloé Paul et Clyde de Faria incarnent le fait que « la musique est un métier, qu'elle n'est pas que strass et paillettes. »

Chloé, 23 ans, et Clyde, 29 ans, se sont rencontrés sur les bancs de la Music Academy International, un centre de formation professionnel à Nancy. L'envie de créer un groupe événementiel a d'abord germé dans l'esprit de Clyde, qui a vite été rejoint par Chloé. « Ça s'est fait progressivement, on a d'abord monté un duo, puis un répertoire. De mai 2015 à octobre dernier, nous avons le statut associatif. Désormais, nous avons celui de société », raconte Clyde. La naissance de leur agence a été le fruit de rencontres avec des musiciens, de conseils d'anciens professeurs mais aussi d'expériences professionnelles passées. « J'avais une société d'audiovisuel et j'ai fait pas mal de cinéma (...) Le bon complément a été la formation à la Music Academy International, où on avait des cours pour connaître les statuts juridiques, monter son entreprise, etc. », explique Clyde.

Pour développer leur activité, les deux jeunes entrepreneurs ont choisi Orly. Un lieu stratégique qui leur permet d'être à proximité immédiate de Paris, tout en profitant d'un environnement qu'ils jugent calme et propice à la création. « Quand on est arrivés, on a découvert une ville dynamique, une ville où il y a un bon cadre de vie (...) C'est vraiment un plaisir, on peut se promener, c'est très

agréable », détaille Chloé. Pour Clyde, il ne s'agissait pas tout à fait d'une découverte : « J'ai grandi à Vitry-sur-Seine mais il y a une quinzaine d'années j'étais beaucoup à Orly, pour répéter. J'allais au forum jeunesse Pablo Neruda, je travaillais avec beaucoup de rappeurs du coin », se souvient-il. Convaincus par les atouts de la commune, Chloé et Clyde y cherchent actuellement un local pour accroître leur activité.

Avec l'agence Choisi'C, en progressive expansion, les deux chefs d'entreprise proposent une large palette de prestations musicales, exclusivement en live : concerts jazz, dansant, groove rock ou orchestre. Ils accompagnent à la fois des artistes issus d'univers variés et se produisent eux-mêmes, en tant qu'artistes interprètes. Chloé est en effet également chanteuse studio et choriste, tandis que Clyde assure les rôles de compositeur, guitariste et arrangeur.

À long terme, l'objectif du duo est de développer en parallèle de cette société un projet artistique personnel. « Avec notre agence événementielle, on fait nos armes, on prend le temps de construire », explique Clyde. « Quand on arrivera sur scène avec notre propre projet, ça sera plus facile », ajoute Chloé. Loin de la recherche du succès immédiat, que visent beaucoup de jeunes artistes, Chloé et Clyde revendiquent leur choix de construire un projet professionnel musical solide sur le long terme. Un état d'esprit qu'ils résumant en une citation, empruntée au rappeur Six coups MC : « Laisse les prendre l'ascenseur, [nous] on va [prendre] les escaliers et on arrivera musclé. »

ARTISTES ET ENTREPRENEURS, CHLOÉ ET CLYDE ONT CHOISI DE S'INSTALLER À ORLY POUR DÉVELOPPER LEUR AGENCE ÉVÉNEMENTIELLE CHOISI'C.



L'équipe Choisi'C

DE L'AIDE POUR CRÉER VOTRE ENTREPRISE ?

Le service Développement économique et commerces de la ville d'Orly peut vous accompagner dans la construction et réalisation de vos projets.

Plus d'informations

Tél. : 01 48 90 20 04 / 01 48 90 20 15
deveco@mairie-orly.fr

MÉMOIRE

LYCÉE ARMAND GUILLAUMIN PASSEURS DE MÉMOIRE



15 élèves du lycée des métiers Armand Guillaumin d'Orly ont participé à un voyage d'étude au camp d'Auschwitz-Birkenau, en Pologne. Une expérience qui a marqué à jamais leur mémoire. Dans le cadre de la préparation de ce voyage, les élèves et leur professeure, Madame Alleck, se sont intéressés à diverses œuvres en rapport avec la Shoah mais aussi au parcours de Louis Chevalier, Orlyzien déporté à Auschwitz. Ils ont créé ensemble un panneau retraçant son histoire, qui fait désormais partie de l'exposition itinérante *Vision lycéenne du camp d'Auschwitz-Birkenau*. Nous en reproduisons ici le contenu.

LOUIS CHEVALIER, ORLYSIEN, DÉPORTÉ

Louis Chevalier est né à Paris le 15 août 1897. Son père est encadreur et sa mère est couturière. Durant la Première Guerre, il est mobilisé dès janvier 1916. Il est blessé par balle à Chevincourt dans l'Oise, en septembre 1918. Après la guerre, il devient estampeur et épouse en 1922 Séraphine Dupla. Ils divorcent deux ans plus tard. En 1925, Louis Chevalier se remarie avec la fille d'un collègue, Francine Meynard. Après la naissance de leur première fille en 1926, le couple quitte le 11^e arrondissement de Paris et s'installe à Orly au 60 sentier des vignes (aujourd'hui numéro 70). Militant communiste actif, Louis Chevalier est élu sur la liste de la gauche

unie (communistes et socialistes) aux élections municipales de 1935. Il est choisi comme adjoint. Après le pacte germano-soviétique, signé par Hitler et Staline en août 1939, le gouvernement français interdit le parti communiste français et suspend le conseil municipal d'Orly, majoritairement communiste. Malgré ces interdictions, Louis Chevalier poursuit ses activités politiques. Le 5 octobre 1940, il est arrêté en tant que « propagandiste actif ». Il est envoyé avec 300 autres militants communistes et syndicalistes au camp d'Aincourt. Le 6 septembre 1941, afin de désengorger le camp d'Aincourt, il est envoyé avec 148 internés au camp de Rouillé dans la Vienne. Le 9 février 1942, sur demande des autorités allemandes, Louis Chevalier est transféré avec 51 internés communistes au camp de Royallieu de Compiègne. En représailles des sabotages commis par la résistance communiste, Louis Chevalier et 36 de ses camarades sont déportés à Auschwitz dans le convoi dit des « 45000 ». Le voyage dure deux jours. Le 8 juillet 1942, Louis Chevalier est enregistré à Auschwitz sous le numéro 458366. Il meurt à Auschwitz le 18 septembre 1942. Officiellement, il est mort de « pleurésie » mais les témoignages des rescapés attestent que Louis Chevalier a été gazé car inapte au travail. Quatorze Orlysiens sont « décédés en déportation ». La ville d'Orly leur rend hommage en inscrivant leurs noms sur le monument aux morts.



À VOUS LA PAROLE

Les élèves ayant participé au projet nous ont confié leur « fierté » d'avoir réalisé ce panneau d'exposition. Apprendre l'histoire de Louis Chevalier a troublé Eva, 16 ans : « C'était bizarre de se dire qu'il a vécu là où nous marchons ». Évoquant leur voyage au camp d'Auschwitz-Birkenau, Fatoumata, 17 ans, raconte que « C'est sur place qu'on réalise la chance d'entrer dans ce lieu et d'en ressortir ». Marquées par les photos mais aussi par les effets personnels des déportés, Maeva, 16 ans, et Sonam, 19 ans, témoignent de l'« émotion » ressentie. Une émotion ravivée par leur rencontre avec Henri Borlant, survivant de la Shoah, et auteur de *Merci d'avoir survécu* (photo ci-dessus). Selon elles, le devoir de mémoire est important « pour ne pas oublier, pour ne pas que ça recommence ». Des mots qui laissent transparaître leur souhait de devenir à leur tour des passeurs de mémoire.



01 48 53 16 53
20, rue du commerce
94310 Orly

Cuisine familiale - fait maison

Ouvert du lundi au samedi midi, et le vendredi soir.
...et tous les mois, un samedi soir animé !



Patrick MARGAROSSIAN
Conseiller immobilier

Votre agent immobilier Domicile

- Une couverture nationale
- Frais réduits
- Des transactions sécurisées

ESTIMATION OFFERTE

Port. : 06 71 88 43 46
patrick.margarossian@iadfrance.fr

www.iadfrance.com



**15 ans d'expérience et d'écoute
au service des Orlysiens**

AGENCE INDÉPENDANTE

- Estimation écrite et professionnelle OFFERTE
- Honoraires agence de 2,5 % à 4 %
- Un accompagnement de A à Z dans votre projet de vente ou d'achat
- Un réseau national de 12 000 agences immobilières indépendantes régit par une éthique.

10 av. de l'aérodrome - 94310 Orly
orlimmo@bbox.fr

01 48 52 05 58
www.orlimmo.fr



**AMBULANCES
LA FRATERNELLE**



01 48 53 36 89

2 rue Antoine de Saint-Exupéry 94310 Orly

7J/7 TOUTES DISTANCES 24H/24

transferts - urgences - dialyse - kinésithérapie
consultations - hospitalisations
chimiothérapie et radiothérapie,
transfert aéroport, gare

**GAZ.COM
point**

Installation • Contrat d'entretien • Dépannage
d'appareils à gaz et ramonnage

01 48 52 15 14

www.gazpoint.com.com
gazpoint.com@gmail.com - Fax : 01 48 92 18 39
8, avenue de l'aérodrome - 94310 Orly
SIRET 488 591 355 00026

JOËL DANJOU Votre Conseiller immobilier



- ACHAT
- VENTE
- LOCATION
- Estimation

Pour bien vendre à Orly Appelez-moi

Toutes transactions immobilières au service des Orlysiens

joel.danjou@optimhome.com
www.danjou.optimhome.com

Je vis à Orly
J'aime Orly

07 60 01 10 92

CONSEIL MUNICIPAL

SANTÉ, TRANSPORTS, RENOUVELLEMENT URBAIN : LA VILLE ACTIVE POUR TOUS

Les délibérations du conseil municipal du 22 mars concernaient principalement des projets qui viendront moderniser et développer les équipements la ville d'Orly dans les prochaines années : renouvellement urbain, arrivée du Tram 9, implantation d'une maison de santé libérale Office santé, enfouissement de lignes à haute tension, transfert et agrandissement de la crèche du Parc de la Cloche...

Le Conseil municipal a par ailleurs décidé de reconduire, sans augmentation, les trois taxes directes des impôts locaux et la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Teom) :

- Taux communal de la taxe d'habitation : **24,03 %** (stable depuis 2012)
- Taux communal de la taxe sur le foncier bâti : **18,64 %** (stable depuis 2012)
- Taux communal de la taxe sur le foncier non bâti : **44,55 %** (stable depuis 2012)
- Taux de la Teom : **6,37 %** (stable depuis 2016)

Extraits des délibérations de ce conseil municipal :

❖ Rapport d'information sur l'avancée du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain.
L'assemblée municipale a pris acte.

❖ Budget ville 2018 Décision modificative n°1.
Adopté à la majorité (4 abstentions du groupe Une nouvelle ère pour Orly et 3 abstentions du groupe Agir pour Orly).

❖ Fixation des trois taxes directes locales et de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Teom) pour l'année 2018.
Adopté à la majorité (4 abstentions du groupe Une nouvelle ère pour Orly et 3 abstentions du groupe Agir pour Orly).

❖ Autorisation donnée à Madame la Maire de signer une convention avec le Défenseur des droits pour une permanence d'un délégué au sein du Point d'accès au droit.
Adopté à l'unanimité.

❖ Cession par Valophis Habitat de 79 boxes de stationnement et d'un terrain situés à Orly au profit d'IDF Mobilités.
Adopté à l'unanimité.

❖ Cession par Valophis Habitat d'un local situé avenue des Martyrs de Châteaubriant à Orly au profit d'Office Santé.
Adopté à la majorité (4 abstentions du groupe Une nouvelle ère pour Orly et 3 abstentions du groupe Agir pour Orly).

❖ Convention d'études et de travaux relative aux mises en souterrain d'initiative locale pour la mise en souterrain partielle des liaisons électriques aériennes à 225 kv (phase 1).

❖ Convention de participation financière entre Valophis Habitat et les villes d'Orly et de Choisy-le-Roi.

❖ Convention de servitudes.
Adopté à l'unanimité pour les trois délibérations.

❖ Approbation du protocole d'accord entre le Département du Val-de-Marne et la Commune d'Orly relatif à la réimplantation de la crèche départementale du Parc de la Cloche.

❖ Approbation de la cession de la maison sise 34-36-38, rue du Commerce (dite « Maison Foreau ») au Département du Val-de-Marne pour la réimplantation de la crèche départementale du Parc de la Cloche.
Adopté à l'unanimité pour les deux délibérations.

❖ Budget annexe Centre culturel 2018 - Décision modificative n°1.
Adopté à l'unanimité.

ENFOUISSEMENT DES LIGNES À HAUTE TENSION : UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE ET D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE



C'est un combat qui était mené depuis 2011 par les villes d'Orly et de Choisy-le-Roi et qui se concrétise enfin. **Les lignes à haute tension qui traversent l'Est de la commune d'Orly depuis Choisy seront entièrement déposées en 2019.** Avant cela, des travaux seront menés en 2018 afin de créer de nouvelles liaisons souterraines. Elles passeront sous la voirie existante, facilitant l'accès technique pour l'entreprise RTE (Réseau de transport d'électricité).

L'enfouissement de ces lignes à haute tension permettra de supprimer l'exposition des habitants aux champs électromagnétiques et de retirer du paysage ces pylônes et ces lignes.

Dans un premier temps, une base-vie du chantier du Tram 9 a commencé à être installée sur l'emprise de ces lignes. Dans un second temps, à l'issue des travaux du tramway et une fois les lignes déposées, ces espaces pourront être aménagés et accueillir bâtiments, voirie et espaces verts, dans le cadre du Nouveau programme de renouvellement urbain (Npru).

EXPRESSIONS

GAUCHE CITOYENNE (Majorité municipale)

**DES CONSEILS DE QUARTIER
POUR FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE
DE PROXIMITÉ !**

Convaincue que les Conseils de quartiers ont tout leur sens, notre ville est attachée au développement de la démocratie participative. Nous arrivons à échéance du mandat des 3 Conseils de quartiers Est, Centre et Ouest. Lors du Conseil municipal de septembre un tirage au sort aura lieu pour désigner les nouveaux élus des Conseils de Quartiers. Ce sont des lieux d'échanges et d'information entre élus, habitants, associations et représentants du tissu économique. Cette proximité permet la prise en compte de la parole des citoyens et l'expression de leurs besoins sur des projets qui font évoluer leurs quartiers et la ville.

Les Conseils de Quartiers sont des lieux de convivialité, pour développer la vie des quartiers, où il est possible de mettre en œuvre des actions d'intérêt général. Ils contribuent à améliorer le cadre de vie quotidien des Orlysiens.

De ce point de vue, le bilan est riche notamment dans les domaines de l'animation des quartiers, du travail sur la place de la voiture et du piéton et plus largement sur toutes les questions liées aux incivilités.

Nous souhaitons que vous soyez nombreux à vous investir dans cette expérience démocratique active et à être candidat-e-s à cette nouvelle élection.

Maribel Aviles Corona, Dahmane Bessami, Jacqueline Marconi.

AGIR POUR ORLY (Opposition municipale)

**COMMUNICATION ET MENSONGES,
ARMES DE DÉSINFORMATION MASSIVES.**

La municipalité déclare défendre :

La santé sur Orly, mais ferme 1 centre de santé sur les 2.

L'environnement, mais coupe les arbres et réduit les espaces verts sur la ville.

Les petits commerçants, mais ferme le marché couvert des « terrasses ».

La démocratie participative, mais verrouille toutes discussions avec la population.

Les 35 heures du personnel, mais instaure pour celui-ci 37,5 heures par semaine.

Le service public à Orly :

- En supprimant les avantages acquis du personnel.
- En augmentant le temps de travail.
- En recrutant des contractuels plutôt que des statutaires.
- En autorisant la pratique d'un management dénué de sens, autoritaire, totalement contre-productif.

Etc.

C'est une position politique aux antipodes des valeurs de gauche dont se réclame la municipalité.

Nous soutenons la mobilisation des agents qui luttent contre la perte de leurs acquis. La fracture se creuse entre la municipalité, les agents communaux et les citoyens. Impossible de faire confiance à Mme la Maire et sa majorité. Résistons !

Brahim Messaci, Lyonel Cros, Claude Sancho

ÉLUS SOCIALISTES (Majorité municipale)

**E. MACRON, UN AN DE POUVOIR :
QUEL BILAN ?**

Le 7 mai sera le jour anniversaire de l'arrivée d'E. Macron au pouvoir. Il se disait lors de la campagne électorale être ni de gauche, ni de droite. Ministre sous la Présidence Hollande, il a entraîné avec lui des élus mais surtout une part non négligeable de l'électorat de gauche.

Après un an de pouvoir, force est de reconnaître qu'il est de droite et de droite. Nous n'avons jamais été contre l'entreprise mais nous ne comprenons pas toujours le sens des lois travail de septembre 2017. Nous ne reconnaissons pas être de gauche un gouvernement qui supprime une grande part de ISF pour les plus fortunés payant cet impôt, qui réduit de façon substantielle le pouvoir d'achat des retraités en augmentant la CSG, des plus modestes en baissant les APL, ...

À cette liste de mesures s'ajoute une remise en cause du statut des cheminots qui sont présentés comme la cause du malheur de l'entreprise. N'ayant pas eu un programme qui n'était pas assez à droite, il veut remettre en cause le statut des fonctionnaires. Pour satisfaire une partie de l'électorat de droite, il ose précariser davantage et atteindre aux droits fondamentaux des personnes étrangères.

Revenir au pouvoir pour mettre fin à cette politique est une nécessité. Pour convaincre les électeurs, il faudra non seulement bâtir un projet politique crédible mais aussi donner des garanties aux électeurs pour qu'il soit appliqué. Que retirent les Orlysiens d'une telle politique, bien peu de choses. La grande masse de nos retraités Orlysiens subit avec difficulté la hausse de la CSG et l'affaiblissement financier des organismes HLM ne sera pas sans conséquence sur la vie quotidienne de milliers d'Orlysiens.

Maribel Aviles Corona, Dahmane Bessami, Stéphanie Barré, Sana El Amrani, et Thierry Atlan.

COMMUNISTES ET PARTENAIRE (Majorité municipale)

**AÉROPORT DE PARIS
BRADÉ À LA FINANCE**

Le Président de la République et le Gouvernement s'approprient à livrer aux entreprises publiques. Aéroport de Paris (ADP) est concerné avec (Roissy-Charles-de-Gaulle, Orly, Le Bourget). L'État perdrait ainsi la maîtrise publique de grands aéroports internationaux. La raison avancée est de financer un fonds de 10 milliards d'euros pour l'innovation. Le transport aérien est un secteur éminemment stratégique en termes de transports, d'aménagement du territoire et de sécurité aérienne. L'objectif est de passer en dessous de 50 %. La loi sera adaptée pour que le Gouvernement s'autorise à descendre en dessous de ce seuil. Actuellement dans ADP les capitaux publics représentent 50,6 %. ADP est actuellement valorisé à 8 milliards d'euros, avec un trafic en hausse en hausse de 4,5 % entre 2016 et 2017, un chiffre d'affaires en augmentation de 22 % sur la même période et un résultat net de 571 millions d'euros en 2017. L'État envisage donc de se priver de recettes importantes. Au premier rang des grands groupes privés qui espèrent raffler la mise se trouve Vinci, actionnaire à hauteur de 8 % d'ADP. Détenteurs de 35 aéroports dans le monde dont 8 en France. En 2012, Vinci a déjà bénéficié de la grande braderie des autoroutes françaises. Avec ADP, le Gouvernement s'approprie à lui offrir une nouvelle rente. Une telle politique ferait de Vinci le quasi propriétaire d'ADP, qui dicterait à l'État ses choix en matière de transport aérien. Les investissements pour développer les infrastructures aéronautiques sont déterminants. C'est à Toulouse que le propriétaire Casil a choisi de verser la trésorerie aux actionnaires privés plutôt que d'investir. La finance dicte sa loi. Cette rentabilité pour qu'elle se réalise cassera le statut des salariés et se fera au détriment des passagers qui paieront des redevances de plus en plus chères. *Nathalie Besniet, Karine Bettayeb, Geneviève Bonnisseau, Roselyne Charles-Elie-Nelson, Christian de Barros, Alain Girard, Marilynne Herlin, Pierre Stouvenel.*

UNE NOUVELLE ÈRE POUR ORLY (Opposition municipale)

BUDGET 2018 : CHIFFRES SINCÈRES OU ERRONÉS

La gestion financière d'une ville est un équilibre entre les dépenses de fonctionnement, les investissements et les recettes globales comme les impôts, les redevances et les produits.

La municipalité dans son fonctionnement dépense 56 millions d'euros. Elle a d'ailleurs essayé d'expliquer dans notre journal « Orly notre Ville » de Janvier-février 2018 et de façon synthétique, comment tous les postes sont imbriqués les uns aux autres, un exercice pas simple à faire.

A titre d'exemple, les montants très importants comme les investissements sans en expliquer la ventilation dans la durée n'ont aucun sens.

La municipalité, pour essayer d'étayer ses propos, a mis en page 10 une marguerite avec comme intitulé : « que fait la ville avec 100 euros ». Les chiffres posés sur les pétales sont-ils sincères ? Force est de constater que non !

Nous allons prendre comme seul exemple le pétale « administration générale » qui indique 7,04€ sur 100€ dépensés. Il faut juste savoir que plus 56% du budget ville intègre à lui seul ce poste (fonctionnement et salaires) ! Ce pétale aurait donc dû indiquer 56€ ! Quid de la sincérité des chiffres qui vous sont donnés et par voie de conséquence les pourcentages des autres pétales ! Même si la dette de notre ville se réduit depuis quelques années mais reste encore très élevée (38 millions d'euros), les choix et les projections pour les années à venir ne vont pas dans le bon sens pour l'équilibre de nos comptes. Tous ensemble, soyons vigilants.

Marco Pisanu, Marianne Cimino, Line Assogbavi, Denis Reynaud



ORLY PRATIQUE



Numéros utiles

NUMÉRO VERT

La ville d'Orly propose un numéro vert gratuit* pour tous vos signalements :
0800 094 310 (*Appel gratuit depuis un poste fixe)

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE CRÉTEIL 36 46

POMPIERS 18 ou 01 47 26 90 20

POLICE 17

ASVP D'ORLY 01 48 90 21 65

COMMISSARIAT DE CHOISY-LE-ROI 01 48 90 15 15

SAMU 15

PÔLE EMPLOI-ANTENNE CHOISY-LE-ROI 39 49

LA POSTE 36 31

POINT D'ACCÈS AU DROIT
01 48 53 69 28

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES 01 48 90 21 42

ESPACE DÉPARTEMENTAL DES SOLIDARITÉS 01 48 84 28 19

HÉBERGEMENT DE JOUR
Assistances sociales : 01 48 84 28 19
Après 17h, nuit et week-end :
01 48 90 15 15

(Commissariat de Choisy-le-Roi)

DÉRIVES SECTAIRES

www.derives-sectes.gouv.fr

Votre député

Permanence mobile mensuelle de **Jean-François Mbaye**, député de la circonscription :
Le 2^e vendredi du mois, de 17h à 20h, maire d'Orly
Sur rendez-vous pris au 01 43 98 03 87 ou 06 48 59 83 83.

Centre administratif municipal

7 avenue Adrien Raynal
94 310 Orly
Tél. : 01 48 90 20 00
E-mail : guichetunique@mairie-orly.fr

Accueil du public :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
8h45-12h30 / 14h-17h30
Jeudi : 14h-17h30
Samedi : 8h45-11h45

Pharmacies de garde

MARDI 1^{ER} MAI Pharmacie du soleil
3 avenue René Panhard, Thiais

DIMANCHE 6 MAI Pharmacie Rouget
de Lisle, 2 avenue Gambetta, Choisy-le-Roi

MARDI 8 MAI Pharmacie Belle Epine
Centre commercial Belle Epine, Porte 3, Thiais

JEUDI 10 MAI Pharmacie Aiche
69 rue du Général de Gaulle, Villeneuve-le-Roi

DIMANCHE 13 MAI Pharmacie Saffar
8 place Gaston Viens, Orly

DIMANCHE 20 MAI Pharmacie Satock
4 avenue Anatole France, Choisy-le-Roi

LUNDI 21 MAI Pharmacie Thirion
50 avenue Victor Hugo, Choisy-le-Roi

DIMANCHE 27 MAI Pharmacie Wu Yao
Kwang, 19 rue du Pavé des Grignons, Thiais

DIMANCHE 3 JUIN Pharmacie Acalin
8 voie des Saules, Orly

DIMANCHE 10 JUIN Pharmacie de l'église
23 rue Robert Laporte, Thiais

DIMANCHE 17 JUIN Pharmacie des 3
communes, 72 boulevard de Stalingrad,
Choisy-le-Roi

DIMANCHE 24 JUIN Pharmacie Huet
Seugnet, 55 avenue de Choisy, Villeneuve-
Saint-Georges

Retrouvez plus de pharmacies de garde sur
monpharmacien-idf.fr

Ramassage & déchèterie

OBJETS ENCOMBRANTS

Secteur pavillonnaire
Jeudis 31 mai et 28 juin

Secteur habitat mixte et collectif
Vendredis 25 mai et 29 juin

Secteur Grand ensemble
Mardis 29 mai et 26 juin

CAMION PLANÈTE

Collecte des déchets toxiques ménagers

Marché des Terrasses
Jeudis 10 mai et 14 juin de 9h à 12h

Marché du Vieil Orly
Samedis 26 mai et 23 juin de 9h à 12h

JETONS PROPRE

Déchèterie de Villeneuve-le-Roi
Rue des vœux Saint-Georges. Z.I
01 49 61 75 96

Déchèterie de Chevilly-Larue
Zone Cerisaie Nord-Rue du Stade.
01 49 84 45 91

Déchèterie de Choisy-le-Roi
133, avenue d'Alfortville
01 58 42 92 70

Élus

MAIRE ET MAIRE ADJOINTS

Christine Janodet

Maire Finances, communication, grands projets urbains, relations publiques, droit des femmes et conseillère départementale du Val-de-Marne

Jean-François Chazottes

1^{er} Maire adjoint Aménagement, travaux et urbanisme

Stéphanie Barré

Adjointe au maire Santé-prévention, hygiène et développement durable

Hind Benaini

Adjointe au maire Développement économique, commerce, politique de l'emploi et formation professionnelle de la population

Hamide Kermani

Adjoint au maire Jeunesse et politique de la ville

Nathalie Besniet

Adjointe au maire Culture, mémoires, archives,

sport

Maribel Aviles Corona

Adjointe au maire Affaires sociales, solidarité, personnes âgées et petite enfance

Imène Ben Cheikh

Adjointe au maire Education et enfance

Farid Radjough

Adjoint au maire Ressources humaines, instances paritaires et formation professionnelle du personnel communal

Marilyne Herlin

Adjointe au maire Logement et habitat

Paul Farouz

Adjoint au maire Affaires générales et sécurité

MAIRES ADJOINTS DE QUARTIERS

Alain Girard Secteur Est

Thierry Atlan Secteur Centre

Jacqueline Marconi Secteur Ouest

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Roselyne Charles-Elie-Nelson Vie scolaire et

action éducative « maternelle »

Karine Bettayeb Ressources humaines, projet

d'administration et démarche qualité

Sana El Amrani Planification financière

Christian de Barros Logement et habitat

Frank-Eric Baum Sports

Malikat Vera Petite enfance

Dahmane Bessami Sécurité des établissements

et suivi des établissements recevant du public

Geneviève Bonnisseau Développement

durable

Monique Kucinski Relations publiques, vie

associative, droits des femmes, cérémonies et

protocoles

Josiane Dautry Jumelage et coopération

décentralisée

Eddy Jourde Gestion urbaine de proximité

Christian Brissepot Transports publics et

relations usagers des transports publics

Patrick Bourgeois Nouvelles technologies de

l'information et de la communication

Pierre Stouvenel Gestion urbaine de ville

Rencontre sur rendez-vous

en mairie : 01 48 90 20 00



État civil



Naissances

Avec nos plus vives félicitations

Malek Bouzouaid, Assia Aka, Nolan Tyty Batutiaku, Adam Ruhomaun, Khéylann Champare, Camélia Oubouj, Emna Bankole, Isra Kaoula, Aziz Alrekik, Anas Doucoure, Cheickné Traoré, Pavithra Boyot, Joany Patrac, Naël Atsou, Elio Scarfone, Maysa Boukebouche, James Bouvart Dunet, Wannis Mansour, Yassine El Hadiguy, Ismaël Touré, Léna Arif, Marie-Line Passo, Ania Mokraoui, Ritel Bouloussa, Mahcirey Toure, Hamza Said Mohamed, Raffael Marchetich, Hana Ben Aziza, Kaylan Brunet, Sohane Ben Messaoud, Leandro Neres Dos Santos, Youcef Azarkan, Ilann Olingou, David Petrari, Ayoub Tebourbi, Rahma Weryemmi, Sofia Guinet Lopez, Selyan Pastisson, Lorine Albert, Imane Kilous, Tasha Wardrope, Ayoub Trompette, Ibrahim Trompette, Zoé Guiot, Ines Ouzar, Iyad Ziani, Sira Cuenca, Amani Mohamed Daoud, Assil Ed-Douki, Maëlia Rault L'Aigle, Tassnime Chaouki, Cheik Outtara, Safaa Daghmouche, Mathys Ludop.



Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

Batto Kouame et Gninion Attolou, Pascal Kusikumala Kukwikila et Crescence Iappi, Mohamed Achour et Anissa Kouachi, Yan Mélou et Claire Vignot, Cédric Vumi et Sabrine Ben Rhila, Zakaria Louz et Samira Yabbour, Ali-Afi Diallo Amadou et Imen Ben Mahmoud, Benjamin Epee Ngando et Ruth Mbappe Bebe Sepo.



Décès

Avec nos sincères condoléances

Trung Le (59), Salah Bousrih (72), Claude Masia (82), Zidoune Zehda veuve Bouaoune (80), Lydie Jullien épouse Guemache (57), Ginette Lajeanne veuve Payot (82), Patrick Bartolen (58), Jeanne Nzoua (36), Eva Dos Santos Pereire veuve Martins (71), Adèle Macaluso veuve Sanfratello (100), Monique Normand épouse Bailly (88), Patricia David (64), Laurette Caboussat veuve Smara (73), René Revol (94), Geneviève Gérardin (95), Leila Touidjine (67), Charles Girard (94), Akli Ouzane (89), Claude Palmier (69), Denise Ratier veuve Roels (74).



De vous à nous...

Vous avez une question? Vous souhaitez proposer un article? Vous n'avez pas reçu votre journal?

Pour nous adresser votre courrier, 3 options:



PAR MAIL

orlynotreville@mairie-orly.fr



PAR COURRIER

Mairie d'Orly - Direction de la communication - Journal municipal
BP 90 054 - 94311 Orly Cedex



SUR INTERNET

www.mairie-orly.fr

Rubrique Actualités, Vos questions

Annonces

Femme avec expérience cherche à garder des personnes âgées ou handicapées, ou aide à domicile. Paiement par chèque emploi service.
06 51 98 95 50

Recherche un poste à mi-temps comme garde d'enfant au domicile particulier ou aide-ménagère pour personnes âgées. Paiement par chèque emploi service.
06 41 03 13 53

Professeur de mathématiques au lycée, propose de faire du soutien scolaire en mathématiques pour les lycéens, tarif horaire négociable. Paiement par chèque emploi service.
06 33 68 30 11

Jeune aide-soignante motivée travaillant auprès des personnes âgées depuis des années, propose ses services pour l'accompagnement dans les gestes du quotidien à domicile ou à l'extérieur (prise de médicaments, repas, courses, couches, levers, toilette, gardes de nuit...) tous les jours, dont le week-end. Paiement par chèque emploi service.
06 52 32 88 10

Femme cherche quelques heures de ménage, garde de personnes âgées, aide à domicile ou préparation de commandes. Paiement par chèque emploi service.
07 51 55 70 61

Recherche femme de ménage sérieuse ayant de l'expérience, 3 ou 4 fois par semaine et pour une aide au jardinage, tarif smic + congés payés. Paiement par chèque emploi service.
06 61 34 00 56

Vend timbres français et étranger, en vrac très gros lots, bon prix.
06 09 07 24 65

Vend belle imprimante HP 22 €, meuble fait main bois massif peut servir de bar ou bibliothèque 20 €, table de nuit pratiquement neuve sur quatre roulettes H.52, L.40, P.46 cm 18 €, bureau pratiquement neuf sur roulettes avec étagère qui se ferme pour claviers sur 4 roulettes H.70, P.50, L.77 cm 20 €, belle veste Camaïeu taille 40, neuve 18 €.
06 26 34 78 51

Vend cause déménagement : canapé 3 places (non convertible), table basse (salon) en fer forgé dessus verre fumé, gazinière 4 feux (gaz de ville), le tout en bon état.
06 48 43 11 48

Achète appartement ou maison en viager.
06 45 29 99 40

Jeune actif de 30 ans, travaillant à Paris, cherche colocation à Orly.
06 22 52 25 94

Collectionneur rachète vos vinyles 33T tous styles (rock, jazz, Afrique...) + matériel hi-fi d'avant 1990.
06 95 58 76 93

Kevin GERMANY
Conseiller indépendant en immobilier, membre du réseau BL Agents à ORLY et alentours.
Achat, vente, location, commerce ou immobilier de prestige
k.germany@bl-agents.fr
06 62 66 87 86

Agent commercial enregistré sous le n° RSAC 824 442 610 au Greffe du Tribunal de CRETEIL

2024 M 14

Tram 9

NOUVELLE LIGNE
Paris > Orly-ville

2020

Ville d'Orly

Orly s'envole!

Orly au cœur
de la Métropole

www.mairie-orly.fr
facebook.com/villeorly

